

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



► Une ville citoyenne

Argenton-sur-Creuse :
une implication au service
de l'enfance-jeunesse

► Une ville attractive

L'été en fête à Argenton !



► Une ville solidaire

Le numérique
à portée de doigts

► Une ville écologique

Les Jardins et Vergers
Partagés de la Grenouille,
une association
bien (im)plantée

► Une ville

entrepreneante

La Bonne Dame
fait peau neuve

► Communauté

de Communes

Un nouveau pôle
hébergement à la base de
plein air Lac Eguzon



Ecole maternelle
Le Clos du Verger

Mairie

Adresse : 69, rue Auderc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr
Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseil municipal

lundi 27 juin à 18h (salle du conseil communautaire). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Nouveau : Accès au direct sur la chaîne YouTube Ville d'Argenton-sur-Creuse

Conseil communautaire

Lundi 20 juin à 18h (salle du conseil communautaire).

Nouveau : Accès au direct sur la chaîne YouTube CC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse.

Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.

Horaires :

- Juin et septembre : du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- Juillet et août : du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h

- Le dimanche : de 9h à 12h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Site : <https://valleedelacreuse.fr/tourisme/>

Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Tél. 02.54.01.00.93 - Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auderc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél. 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Site internet : <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>

Vacances scolaires d'été

Fin des cours : jeudi 7 juillet 2022 (après la classe)

Reprise des cours : jeudi 1^{er} septembre 2022

Accueil de loisirs

• BAZ'A P'tits mômes (3-6 ans) et BAZ'A mômes (6-12 ans), du 8 au 29 juillet, de 9h à 17h00 et une garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h, dans les locaux de l'école Paul Bert

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 11 au 15 et du 18 au 22 juillet, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel
Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

Ecole de Musique et de Danse Rose Féart

• Activités proposées : initiation musicale à partir de 4 ans, large choix de pratiques instrumentales, pratiques collectives (orchestre, atelier jazz, musiques actuelles, jazz et improvisation, ensemble trad), ensembles vocaux (adultes et enfants), cours de danse classique et de modern jazz (enfants et adolescents).

• Agenda :

Portes ouvertes du 27 juin au 1^{er} juillet 2022 - informations auprès de l'École

Inscriptions à partir du 23 août - Rentrée le lundi 13 septembre

29 rue Victor Hugo - Tél. : 02.54.01.11.57

Mail : eimd@cc-valleedelacreuse.fr

Cérémonie patriotique

Samedi 18 juin à 11h30 (Square Charles de Gaulle) : la journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Collectes de sang à Argenton

- Jeudi 15 septembre de 15h à 19h - Espace Jean Frappat

Violences conjugales et familiales

Allo enfance en danger
119 (n° vert)

Femmes Info Service
3919

Accueil et écoute 36
06.71.40.26.51

Du lundi au vendredi 9h à 12h

CIDFF 36

02.54.34.48.71

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

France victimes 36

02.54.07.33.72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Planning familial 36

02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56

Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h

Viols - Viols femmes
informations

0 800 05 95 95 (n° vert)

Emplacement des défibrillateurs sur la commune d'Argenton

EN EXTÉRIEUR : 10 place de la République (entre banque et supermarché) - Ecole George Sand, 1, rue Montaigne (façade côté parking) - Halle polyvalente, rue de la Grenouille (façade entrée principale) - Parc de la Mairie, 69 rue Auderc-Descottes (côté jardin façade porche) - Ecole Paul Bert, rue des Ecoles (façade bâtiment entrée) - Moulin du Rabois, rue du Rabois (façade porte principale) - Marché couvert, Parc de Scévole (façade bâtiment entrée principale) - Gymnase Rollinat (façade côté parking)

EN INTÉRIEUR : Cinéma Eden Palace, 8 rue Barbès - Salle de spectacle l'Avant Scène, 2 ter allée des Acacias - Centre d'hébergement, 1 rue Henri Dunant (appartement 101) - Centre aquatique, rue Lothaire Kubel - Complexe sportif Lothaire Kubel, rue Lothaire Kubel (milieu couloir) - Club de tennis, 49 rue du Général Lederc.

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés : jeudi 14 juillet et lundi 15 août, pour le secteur Argenton-Ville.

Horaires déchetterie (fermeture les jours fériés) : lundi-mercredi-vendredi-samedi : 8h-12h et 14h-17h30 / mardi-jeudi-dimanche : 8h-12h. Fermeture des grilles 15 mn avant.

Les créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton de janvier à mai 2022

CRÉATIONS

CAFE DE POCHE - Bar-brasserie - 2 rue Barbès

CAGETTE & FOURCHETTE - Livraison itinérante de produits alimentaires locaux - 20 rue de l'Abattoir

L'OREILLE D'ORME - Atelier de production de champignons cultivés en agriculture biologique - 8 route de Châteauroux

État-civil du 01/01/2022 au 30/04/2022

NAISSANCES

Le 06/01/2022 : Noélyne DERROU VAILLAUD, Riley ARTIGOT ; Le 09/02/2022 : Destan MESSENGER HAYERE, Gabriel GIRAUD ; Le 09/03/2022 : Salwa A BDOU ; Le 19/03/2022 : Louise BOUCHAUD ; Le 08/04/2022 : Côme MYTHERBALE ; Le 09/04/2022 : Héra COLIN ; Le 22/04/2022 : Ayden NIFA GUILLOU.

DÉCÈS

Le 03/01/2022 : Pierrette LARDEAU, veuve PLESSON, 91 ans ; Le 19/01/2022 : Alphonse COMBAUD, 89 ans ; Le 20/01/2022 : Pierre VILLENEUVE, 84 ans ; Le 22/01/2022 : France DEGUAL, 89 ans ; Le 30/01/2022 : Yves CROCHARD, 91 ans ; Le 01/02/2022 : Gilbert RULLAUD, 89 ans ; Le 04/02/2022 : Marie JEANNETON, veuve TESTÉ, 73 ans ; Le 05/02/2022 : Georgina BARNIER, 69 ans ; Le 06/02/2022 : Marie BALMAYER, 88 ans ; Le 21/02/2022 : Antoinette DÉBUTGET, veuve BLONDET, 89 ans ; Le 25/02/2022 : François GRIVÉ, 76 ans ; Le 26/02/2022 : Guy SOURDIAUCOURT, 89 ans ; Le 01/03/2022 : Nadine HOSPITAL, 65 ans ; Josette GAUDY, veuve GABILLAUD, 94 ans ; Le 09/03/2022 : Cyril CACHEUX, 45 ans ; Le 11/03/2022 : Eric BOUQUET, 62 ans ; Jean-Claude BILLARD, 79 ans ; Edouard BERROYER, 73 ans ; Le 21/03/2022 : Monique MARTIN, épouse TAGUET, 89 ans ; Le 21/03/2022 : Rose EMONNOT, épouse SOULAS, 89 ans ; Le 22/03/2022 : Madeleine BALLEREAU, veuve PAGNAT, 94 ans ; Le 30/03/2022 : Michèle BIENVENU, veuve CROCHARD, 89 ans ; Le 09/04/2022 : Georges FENIGSTEIN, 78 ans ; Le 12/04/2022 : Paulette ZIMMERMANN, épouse PARISSÉ, 84 ans ; Le 13/04/2022 : Henri LANDEAU, 86 ans ; Le 25/04/2022 : Clémence MATHÉ, veuve MÉNARD, 91 ans.



> éditorial

*Chères Argentonnaïses,
chers Argentonnaïsi,*

La transition écologique semble, pour de nombreuses personnes, pouvoir encore attendre. Pourtant les effets du réchauffement climatique et de la surconsommation des ressources de notre planète sont déjà là et toutes et tous, à notre niveau, nous pouvons agir.

C'est en tout cas le choix que l'équipe municipale a fait, dans sa grande majorité.

Ainsi, nous agissons pour réduire notre consommation énergétique au niveau de l'éclairage public par le changement des luminaires et l'extinction en pleine nuit. Nous agissons en changeant les modes de chauffage de nos bâtiments et en les isolant. Nous agissons en n'utilisant plus aucun désherbant et ce depuis plusieurs années déjà. Nous agissons en achetant de plus en plus de denrées alimentaires en circuit court et/ou issues de l'agriculture biologique pour nos restaurants scolaires. Nous agissons en laissant plus de place aux piétons et aux cyclistes dans notre centre-ville pour développer les mobilités dites « douces ».

Nous savons très bien que ces actions peuvent parfois être ressenties comme contraignantes ou comme non prioritaires. Pourtant la baisse du débit de notre rivière la Creuse, les restrictions de consommation d'eau, les fortes chaleurs et les orages dès le mois de mai sont bel et bien réels. Nous savons que le plus grand nombre d'habitants fera de cette réalité la sienne et qu'ainsi, il comprendra le sens de notre travail.

Enfin, penser transition écologique c'est aussi penser solidarité. L'un ne va pas sans l'autre et c'est aussi le sens de notre action municipale. Nous sommes et serons toujours attentifs à soutenir les plus fragiles ou les plus isolé-es, les plus jeunes ou les plus âgé-es.

A titre d'exemple et pour conclure cet éditorial, je tiens juste à rappeler qu'il existe, depuis plus de 3 ans déjà, BAZ'@Web, un espace numérique dédié à l'accompagnement des personnes pour les nouveaux usages informatiques et les démarches administratives par internet. Cet espace est ouvert à tout public. N'hésitez pas à venir si besoin !

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Sommaire

■ **infos pratiques** 2

■ **éditorial** 3

■ **brèves** 45

■ **une ville citoyenne** 45
Argenton-sur-Creuse: une implication au service de l'enfance-jeunesse

■ **communauté de communes** 6
un nouveau pôle hébergement à la base de plein air Lac Eguzon

■ **une ville attractive** 7
L'été en fête à Argenton

■ **une ville solidaire** 7
Le numérique à portée de doigts

■ **une ville écologique** 8
Les Jardins et Vergers Partagés de la Grenouille : une association bien (in)plantée

■ **une ville entrepreneurante** 8
La Bonne-Dame fait peau neuve

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication:
Vincent Millan
Crédits photos:
Droits réservés
Réalisation:
La Petite Imprimerie
Impression: La Petite Imprimerie
36200 Argenton/Creuse

Argenton-sur-Creuse : une implication au service de l'e

Extension du marché du samedi

Depuis le 4 juin 2022, le marché du samedi s'est étendu en extérieur, place Carnot toutes les semaines de 7h à 13h.

Cette extension accueille des producteurs locaux et vous pouvez y trouver :

- des fraises bio (fruits & confitures)
- des myrtilles (fruits, confitures et gâteaux)
- des escargots (différentes préparations)
- des fromages de Brebis
- des légumes, de la viande et des produits laitiers
- des champignons (pleurotes et champignons de Paris)
- du miel et ses dérivés



17 et 18 septembre : Au'Tour des Assos !

Après la crise sanitaire qui nous a tenu éloignés les uns des autres trop longtemps, il est temps de partager nos passions, reprendre nos activités sportives, culturelles, de loisirs. Au'Tour des Assos, qui aura lieu les 17 et 18 septembre prochains, sera l'occasion pour tout un chacun de découvrir ou de redécouvrir la richesse de notre tissu associatif, et les multiples offres qu'il nous propose.

Le forum se tiendra à la Halle Polyvalente et, après un premier contact avec les associations présentes sur le site, le public sera invité à profiter de démonstrations, d'animations, de séances d'essai, etc... à travers toute la ville, dans les lieux d'activité des associations, mais également dans tout le centre-ville réservé aux piétons et aux cyclistes pour l'occasion !



Parmi les compétences emblématiques d'une commune, il y a les affaires scolaires. La municipalité d'Argenton-sur-Creuse ne fait pas exception : elle entretient les bâtiments, organise les garderies et la cantine, propose une offre de centre de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans, offre un appui précieux aux enseignantes des écoles maternelles avec les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Nombreuses sont les personnes impliquées dans la cantine, les garderies, le ménage des équipements, l'animation des centres à la mairie !

Deux années marquées par la pandémie de la COVID

Dès mars 2020 et le premier confinement, les agents de la mairie ont été mobilisés pour organiser l'accueil des enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la pandémie puis pour la reprise de l'école dans le cadre du protocole sanitaire. Les évolutions permanentes de la pandémie et des protocoles de l'Éducation Nationale nous ont amenés à nous adapter de façon quasiment constante et à garantir un accueil sûr pour les enfants. Ce sont d'abord les enfants qui ont dû revoir leurs vies scolaire et collective mais cela a nécessité beaucoup d'énergies pour les personnels qui les encadrent. Ajoutons, que dorénavant, toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires d'Argenton sont équipées d'un capteur de CO2 qui permet de mesurer la qualité de l'air.

Des travaux essentiellement portés sur la rénovation énergétique

Les dépenses énergétiques des écoles nous préoccupent pour deux raisons : d'abord la nécessité de moins consommer pour prendre notre part dans la lutte contre le dérèglement climatique, ensuite pour des raisons de gestion budgétaire. La guerre en Ukraine et la hausse des prix des énergies viennent confirmer ce choix. La municipalité a donc réalisé des travaux d'isolation dans les deux écoles élémentaires Paul Bert et George Sand et a changé les chaudières pour du matériel plus performant. Plus globalement, la mairie a renégocié ses contrats de fournitures de gaz et a fait le choix d'un contrat qui

garantit le développement de gaz « vert », c'est-à-dire issu de la méthanisation et non des réserves fossiles. Elle a changé l'ensemble des ampoules des écoles pour des LED, moins consommatrices en électricité. Par ailleurs, la toiture a été refaite et une nouvelle aire de jeux a été installée à l'école du Clos du Verger. Enfin dans le courant de l'été 2022, un réaménagement des abords de cette école sera entrepris afin d'améliorer la sécurité de la circulation piétonne et routière. Les écoles volontaires ont également reçu de nouveaux matériels pour développer des activités de jardinage.

Toujours plus de bio et de local dans les repas des enfants

En 2021, 51 % des produits utilisés pour les repas des enfants dans les cantines de la ville étaient issus des circuits-courts et/ou de l'agriculture biologique (le pain n'est pas compté dans cette statistique). Ce résultat est le fruit des actions engagées dans le précédent mandat où la municipalité avait initié un Projet Alimentaire Territorial et créé de nombreuses actions pour sensibiliser les élèves, améliorer l'organisation de nos services et créer des liens avec les producteurs du territoire. La municipalité souhaite poursuivre ce travail et progresser encore pour faire des cantines un levier de relocalisation de l'agriculture. En complément et dès cet été, la mairie investit dans le renouvellement complet du mobilier et la réfection de certains sols des cantines afin de réduire le bruit et permettre aux enfants de déjeuner dans de meilleures conditions sonores.

Une offre de centres de loisirs renforcée et des personnels formés

Depuis les vacances d'automne 2020, la mairie n'a eu de cesse d'élargir son offre d'accueil de loisirs. En créant une offre pour les 3-6 ans pendant les petites vacances scolaires, en complément de celle existante les mercredis, et en accueillant à compter de juillet 2022 les 3-12 ans en journée complète au groupe scolaire Paul Bert, tous les enfants et jeunes entre 3 et 17 ans peuvent désormais profiter des centres de loisirs de la commune.



Ecole maternelle Paul-Bert

enfance-jeunesse



Ecole élémentaire George Sand

Tableau récapitulatif l'offre des accueils de loisirs :

Baz'à ptits mômes	3-6 ans	Mercredis, petites vacances (hors Noël) et mois de juillet Groupe scolaire Paul Bert
Baz'à mômes	6-12 ans	Mercredis, petites vacances (hors Noël) et mois de juillet Groupe scolaire Paul Bert
Baz'ados	12-17 ans	1 semaine / petites vacances (hors Noël) et 2 semaines en juillet Complexe sportif Lothaire Kubel

Enfin, conscients de l'intérêt de la formation pour les agent.e.s de la mairie et volontaires dans la mise en place d'actions pour l'égalité femmes-hommes, l'équipe municipale a voulu que l'ensemble des personnels des garderies et des ATSEM (écoles maternelles) participent à une formation sur la prévention des préjugés entre les filles et les garçons au mois d'avril 2022.

Sur le chemin de l'école

8h27, rue des Chambons, rue Bernard Louvet ou lieu-dit Font-Furat : des écolier.e.s se retrouvent. Dernières recommandations, chaleureux baisers, grands saluts derrière les vitres : ces enfants quittent leurs parents direction ... l'école Paul Bert. Voilà une petite routine qui a des airs de grande expédition tant ces jeunes voyageurs apprécient de "partir seul, comme des grands". A destination, ils sont accueillis à la porte des cars et guidés jusqu'aux grilles de la cour.

Pour bénéficier de ce service, gratuit, il suffit de s'adresser au service municipal des affaires scolaires pour établir la "carte de car". Quelle fierté pour ces enfants : une carte officielle, avec leur prénom, nom et photo ! Plusieurs lignes et/ou arrêts peuvent être indiqués - selon les adresses des parents, grands-parents, etc. Cela permet une multitude de combinaisons en fonction des contraintes et des activités de chacun.e.

Trois parcours sont actuellement proposés. Des pro-

jets de pédibus ou vélobus pourraient aussi s'organiser... N'hésitez pas à vous faire connaître si ces alternatives suscitent votre intérêt. La Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, pourrait être une belle opportunité de tester ces nouvelles aventures quotidiennes.



Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions, des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie et les élu.e.s en charge de ces questions.



Ecole élémentaire Paul-Bert

Accueil de Loisirs Juillet 2022

A compter de l'été 2022, la municipalité d'Argenton, associée aux communes alentours volontaires, prend le relais du Cercle Laïque Culturel dans l'organisation du centre de loisirs du mois de juillet, qui se tenait jusque là au Pêchereau. Si quelques changements sont mis en place, l'état d'esprit reste le même : permettre aux enfants de vivre de belles vacances et des expériences collectives enthousiasmantes et pérenniser ce service aux familles. L'accueil se fera dans les locaux du groupe scolaire Paul Bert.

Un grand merci au Cercle Laïque Culturel et particulièrement à celles et ceux qui, au fil des années, ont permis le succès de ce centre emblématique du territoire.

Renseignements
auprès du service jeunesse :
Elsa MARGOUX et Maxime DOUET

Contact : 02.54.24.65.42
ou 02.54.24.65.25



Conférence sur la santé mentale, le mardi 20 septembre 2022

A l'initiative de la Mairie d'Argenton-sur-Creuse, de la clinique du Haut Cluzeau, de l'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques), des professionnels de santé du territoire, dans le cadre du Contrat local de Santé, une conférence intitulée : « Je ne me sens pas bien dans ma tête et après ? » se déroulera le mardi 20 septembre 2022 à partir de 19h30 à l'Espace Jean Frappat.

Cette conférence, dont vous trouverez très prochainement le contenu ainsi que les intervenants dans la presse locale et sur les supports de communication de la ville, est ouverte à toutes et tous.

Pour tout renseignement supplémentaire sur le sujet, vous pouvez appeler le Centre Communal d'Action Sociale d'Argenton (Tél : 02.54.24.65.24)

Semaines d'information
sur la santé mentale

Un nouveau pôle hébergement à la base de plein air Lac Eguzon

Le 30 mai dernier, la communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse a eu le plaisir d'ouvrir le nouveau pôle hébergement de la base de plein air du lac d'Eguzon. Cette infrastructure présente une grande modernité dans son architecture et son aménagement. Elle fait écho à la labellisation « Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques » obtenue le 5 octobre 2020. Les délégations nationales olympiques, notamment en canoë et aviron, sont invitées à réserver leurs stages avant, pendant et après Paris 2024. Grâce à ses 56 couchages répartis sur deux étages, ce bâtiment permet d'accueillir les équipes sportives ainsi que les groupes scolaires ou encore les entreprises pour leurs séminaires. Il dispose d'une grande salle de conférence de 120 m² équipée de matériel audio et vidéo, d'une salle de restauration pour 110 couverts, d'une terrasse panoramique avec vue sur le lac ainsi que d'une salle de remise en forme avec un sauna.

Sur le même site, la base de plein air propose un panel d'activités variées incluant des activités nautiques (voile, planche à voile, paddle, canoë, pédalo etc.) et terrestres (tir à l'arc, escalade, VTT, etc.). Il est possible de louer du



Vue extérieure côté lac du pôle hébergement de la base de plein air Lac Eguzon

matériel et / ou d'être encadré par des moniteurs diplômés. Eguzon propose ainsi des séjours tout compris (hébergement,

restauration, activités) à tout type de groupes, tout au long de l'année.

Visitez notre nouveau site internet :
<https://www.bpa-laceguzon.fr/>

Et n'hésitez pas à nous contacter :
contact@bpa-laceguzon.fr – 02 54 47 46 13

> expressions politiques

Majorité municipale

La vie chère est la principale préoccupation des Français et des Françaises avec la hausse des prix des aliments et des énergies.

Elle l'est tout autant pour la commune d'Argenton et la communauté de communes du territoire. Néanmoins, que ce soit pour le fonctionnement de tous les équipements sportifs ou culturels ou dans le cadre de la restauration scolaire, la majorité municipale décide que ces deux collectivités assumeront seules l'augmentation des dépenses d'éclairage, de chauffage et de confection de repas.

Cela veut dire que pour la rentrée de septembre 2022, les tarifs de cantines resteront inchangés. Cela veut dire que l'accès au centre aquatique sera toujours au même prix. Cela veut dire que les associations de la ville ne seront pas mises à contribution pour que la mairie continue de chauffer ou d'éclairer les structures qu'elles utilisent pour proposer des activités à leurs adhérents et adhérentes.

C'est là, notre priorité. Des choix seront à faire et la mise en œuvre de nouvelles actions qui nous tiennent à cœur sera peut-être différée.

Opposition municipale

Alors que le sentiment d'insécurité grandit autour de nous, la majorité persiste dans le refus d'installer des systèmes de vidéo protection qui selon elle, porteraient atteinte aux libertés individuelles.

Elle va même jusqu'à supprimer une bonne partie de l'éclairage public de notre ville, afin de limiter la pollution lumineuse...

De même, la récente réorganisation du sens de circulation afin de favoriser les cyclistes au détriment des automobilistes est sans doute une mesure compréhensible dans certaines moyennes ou grandes villes, mais se prête mal à la topographie d'Argenton et à sa population vieillissante, plus encline aux déplacements en voiture...

La plupart des grands thèmes municipaux et des décisions qui en découlent semblent être hélas dictés et influencés par les doctrines et les idéologies de certains partis politiques, totalement déconnectées de nos réalités rurales et de nos besoins.

Ne devrait-on pas au contraire s'en émanciper et faire enfin preuve de pragmatisme dans l'intérêt réel de notre ville et de ses habitants ?

L'été en fête à Argenton !

Enfin, l'été s'annonce, un été comme on les aime ! Après deux années de vaches maigres, la vie culturelle reprend toute sa place et l'été s'annonce très animé à Argenton !

Dès le 21 juin, fête de la musique, nous déambulerons dans la ville au son des musiques variées et festives.

La semaine continuera en musique, avec - enfin ! - la douzième édition de Festiv'été, du 23 au 26 juin : quatre jours de musique amateur et professionnelle, au cœur de la ville, offerts par la ville et ses partenaires. Nos jeunes seront à l'honneur, avec la participation d'ensembles de l'école de musique, et des clubs musique scolaires. La programmation professionnelle nous promet, comme toujours, une diversité alléchante : funk, pop, soul, électro-rock, chanson, jazz, traditionnel, swing, tout cela dans une ambiance chaleureuse et festive, et jusque tard dans les nuits, avec notamment Birdy Bonnes, Babylon Circus, Wonder Brass Band, Transbal express et Gili Swing !

Du 1^{er} juillet au 28 août, l'espace d'exposition d'art contemporain Le Rabots accueillera les frères Èrte et Louis Jour-



dan, respectivement designer et peintre, et vous invite à venir découvrir leurs œuvres tous les weekends de l'été.

Du 15 au 17 juillet, trois concerts sublimeront l'orgue Cavallé-Coll de l'église Saint Sauveur, à l'occasion des Estivales de l'Orgue organisé par l'association des Amis de l'Orgue. Un programme riche et varié nous est annoncé, de Bach à Purcell, de Mozart à Piazzolla !

Du 22 au 24 juillet, le festival « Mercuria », de danses et musiques du Monde, nous emmènera explorer l'univers des traditions et des racines de notre monde, tout en véhiculant un message de paix et de tolérance. Au programme, des ateliers d'initiation et de pratique de danses traditionnelles, des bals trads et folks, et des spectacles de danses et musiques de

Moldavie, du Panama, du Mexique, d'Alsace et, bien sûr, du Berry !

Le mois de juillet finira en apothéose avec le festival « Les Intemporelles », qui se substitue au festival « Debussy » sans renier son héritage, et qui nous invitera du 25 au 31 juillet dans les jardins de la Grenouille et en d'autres lieux, à poursuivre de nouveaux chemins à travers le temps, à nous tourner vers l'échange et la découverte et à vivre une nouvelle aventure, celle des musiques curieuses, en nous plongeant sans à priori dans des esthétiques et des styles de toutes les époques. Nous y retrouverons quelques « habitués » des Jardins, comme Félicien Brut et Thomas Enhco, mais gageons donc que nous y ferons de belles découvertes dans un cadre magique !

> une ville citoyenne

Le numérique à portée de doigts

Pour que l'accès au numérique ne soit pas un obstacle, à Argenton des solutions s'offrent à vous

Tisser des liens à travers les réseaux sociaux, accéder à la culture, faire ses démarches dématérialisées, en faire un outil de travail, ou un outil du quotidien, l'accès à un ordinateur ne doit plus être un obstacle.

BAZ'@Web – l'accueil informatique pour tous

Pour réduire la fracture numérique et se rapprocher des usagers, ce service totalement gratuit est proposé par la ville d'Argenton en partenariat avec le Cercle Laïque Culturel, les réseaux Web'O Centre de la Région Centre-Val de Loire et Conseiller Numérique France Service

Situé à la Maison d'Animation de Saint-Etienne, 20 place Voltaire, depuis janvier 2019, il est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, Argentonnais ou non. Vous y avez accès à des ordinateurs que vous pouvez utiliser de manière auto-

nome ou bien avec l'aide de la Conseillère Numérique France Service qui vous guidera et répondra à vos questions. Habilitée aidant-connect, elle pourra vous accompagner dans vos démarches administratives de manière sécurisée.

Ouvert en accès libre :

Les lundis de 14h30 à 18h30

Les mardis de 9h30 à 12h30

Les jeudis et vendredis de 13h à 16h30

ou sur inscription aux ateliers.

Infos :

Tél : 02.54.61.07.04 ou 02.54.24.65.39

Mail : bazaweb@mairie-argenton-sur-creuse.fr

site internet ville d'Argenton

ou facebook bazaweb

La section informatique du Cercle Laïque Culturel

Des bénévoles spécialisés du Cercle Laïque Culturel proposent des ateliers informatiques et de photo numérique,

dans les locaux de la Maison d'Animation de Saint-Etienne.

- Initiation et perfectionnement à la bureautique

- Le Club question/réponse sur l'informatique

- Traitement de l'Image

- Initiation à l'utilisation d'un logiciel de montage et à la réalisation de diaporama photo et vidéo

- Initiation à la photo numérique

Plus d'infos :

Tél : 06.61.34.24.85 ou 06.84.09.42.40

site internet Cercle Laïque Culturel d'Argenton

D'autres solutions pour un accès à des postes informatiques

Des postes informatiques sont également accessibles à la mairie d'Argenton et la Bibliothèque Rollinat.

Les Jardins et Vergers Partagés de la Grenouille, une association bien (im)plantée

Dans le but d'échanger, partager et créer du lien social autour du jardinage et de la nature, dans le respect de l'environnement, des citoyens et citoyennes motivés et volontaires ont souhaité créer un jardin partagé collectif, ouvert à tous. Pour cela, début 2017, constitués une association, ils ont sollicité la mairie pour qu'une parcelle leur soit mise à disposition dans les jardins de la Grenouille. La municipalité a soutenu cette initiative en répondant favorablement à cette demande.

Depuis 2017, les bénévoles et membres de l'association ont réussi à faire vivre ce lieu par des animations, des réalisations, des événements, des rencontres... Sauf en cas de pluie, des rendez-vous réguliers sont ainsi organisés sur site le 2ème samedi de chaque mois (14h). Le dernier événement en date est l'organisation d'une brocante des jardiniers et d'un marché de producteurs locaux le

29 mai 2022. Des partenariats durables ont également été créés, notamment avec les écoles d'Argenton.

Dès 2019 l'idée d'un verger pédagogique avait été évoquée et c'est à l'automne 2021 que le projet a été concrétisé. L'association a bénéficié pour cela d'un financement dans le cadre de « France Relance » et d'un accompagnement de la commune par la mise à disposition de deux parcelles supplémentaires, par l'intervention des services techniques municipaux pour préparer la plantation des arbres, et pour l'achat des arbres. A ce jour, 30 arbres fruitiers ont déjà été plantés par les élèves des écoles élé-

mentaires ou du collège d'Argenton : pommiers, poiriers, pruniers, péchers cognassiers..., essences locales choisies en partenariat avec la Société de Pomologie du Berry.

Venez visiter ce lieu riche de réalisations et de partages et n'oubliez pas de lever les yeux, vous apercevrez des nichoirs dans les arbres!



Contacts :

Adresse : Passage de Côte de Valencienne (ancienne impasse du Gaz)

Tél : 06.67.57.45.38 / 07.87.23.79.84

 jardin et verger partagés de la grenouille

mail : jardinpartagedelagrenouille@gmail.com

La Bonne Dame fait peau neuve

A l'occasion de la reconstruction de la chapelle Notre-Dame-des-Bancs d'Argenton en 1899, la gigantesque statue de la Bonne Dame, acquise par la ville d'Argenton, est érigée sur son clocher. Réalisée en cuivre rouge doré à la feuille, elle est haute de 6,50 mètres et pèse près de 3 tonnes.

Soutenant du bras gauche l'Enfant Jésus, elle étend son bras droit protecteur sur la ville, faisant écho à la phrase sur le portail : « Posuerunt me custodem » (Ils m'ont placée là pour les protéger).

Au fil des années, les intempéries et la pollution atmosphérique ont altéré l'esthétique et l'intégrité de la statue. La toiture de la chapelle a également subi des dégradations qui en affectent l'étanchéité et la pérennité.

Soucieuse de la préservation de ce patrimoine cher au cœur des Argentonais, la ville d'Argenton, propriétaire de l'ensemble, va ainsi entreprendre des travaux devenus nécessaires.

La restauration de la dorure de la statue à la feuille d'or sera effectuée prochainement par une entreprise spécialisée, également intervenue en 1988 pour le même type de travaux.

Les travaux de rénovation de la toiture de la chapelle seront réalisés en 2023, par une entreprise locale.

Visibles de toutes parts, la Chapelle Notre-Dame-des-Bancs surplombée par sa majestueuse statue de la Bonne Dame, est un ouvrage remarquable de la commune, en première place du patrimoine affectif des habitants. Pour cette raison, la municipalité a lancé un appel aux dons afin de surmonter le coût important des travaux. Une souscription est désormais ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine et chacun peut y participer, particulier, entreprise ou association :

- en ligne (lien sur le site internet de la mairie d'Argenton ou directement sur le site www.fondation-patrimoine.org)

- par souscription papier à l'aide des formulaires disponibles à la mairie d'Argenton, à l'office de tourisme ou téléchargeables sur le site internet de la mairie.

La municipalité tient à remercier l'Association de la Bonne Dame et la Fondation du Patrimoine, partenaires de la Ville pour cette opération d'envergure.

FONDATION

► Je donne !



DU PATRIMOINE

Pour la
restauration de

la Chapelle et Statue
de la Bonne Dame

d'Argenton-sur-Creuse



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org